XXe Anniversaire de la MÉDIATION JUDICIAIRE

ICAJ
Institut canadien d'administration de la justice
Écouter. Apprendre. Inspirer.

« ENTRE NOUS » Le jeudi 22 novembre 2018 • Cour d'appel du Québec, Montréal

Mot de la présidente d'honneur

C'est à l'honorable Louise Otis que la Cour d'appel doit son service de médiation ainsi que sa très belle salle de médiation. Les cours et les tribunaux du Québec lui doivent également le premier modèle complet de médiation judiciaire et le premier programme d'enseignement de la médiation judiciaire, offert dès l'année 1999 en étroite collaboration avec l'Université de Sherbrooke et le Straus Institute of Dispute Resolution de l'Université Pepperdine, en Californie.

Ce modèle unique a été exporté sur tous les continents et adapté selon les traditions juridiques des pays qui l'ont reçu. Je profite de l'occasion pour lui exprimer à nouveau notre reconnaissance.

Outil précieux pour la Cour, la médiation permet de régler bon nombre d'appels, souvent très complexes, pour le plus grand bonheur des parties et pour la plus grande efficacité de la Cour.

Ce programme de l'Institut canadien d'administration de la justice a pour but d'effectuer une mise à jour complète de toutes les pratiques de médiation judiciaire en cours au pays. C'est ainsi que les panélistes se pencheront sur la médiation en première instance et en appel, la conférence de facilitation pénale et les innovations en techniques de médiation devant des instances spécialisées.

Après ce tour d'horizon, les derniers panélistes jetteront un regard à la fois objectif et positif sur cette nouvelle façon d'apporter justice aux parties, en moins de temps et à moindre coût.

Coprésidentes

L'honorable Louise Otis
Juge administrative internationale, médiatrice et professeure adjointe à l'Université McGill

L'honorable Georgina Jackson
Juge à la Cour d'appel de la Saskatchewan et présidente sortante de l'ICAJ

Présidente d'honneur

L'honorable
Nicole Duval Hesler
Juge en chef du Québec

MOT DE LA COPRÉSIDENTE DU PROGRAMME
L'honorable Louise Otis

Chers amis,

Nous célébrons aujourd'hui les 20 ans de la médiation judiciaire au Québec. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli comme institution afin de rendre la justice plus accessible.

Ce séminaire, organisé par l'Institut canadien d'administration de la justice, nous permet de dresser un bilan sur l'évolution de la médiation judiciaire et de réfléchir aux avenues de développement. La médiation est un processus intégré et volontaire qui a fait ses preuves. Il est maintenant implanté dans toutes les cours et presque tous les tribunaux au Québec. Le modèle québécois est particulièrement important, puisqu'il intègre la justice judiciaire et la justice médiationnelle à tous les niveaux et dans pratiquement tous les domaines de droit, incluant les matières familiales et administratives, le droit civil et commercial de même que le droit criminel.

La présence de magistrats canadiens, européens et africains à notre séminaire constitue la preuve indéniable que ce modèle unique que nous avons mis en place a largement influencé l'implantation de la médiation ailleurs dans le monde. La médiation est un processus gratuit, flexible et qui offre une meilleure accessibilité à la justice tout en évitant des procès coûteux pour les individus et la société.

Je tiens à vous remercier de votre engagement à cet égard et vous invite à continuer de faire évoluer la pratique et la réflexion. Il en va de la pérennité de nos institutions judiciaires.

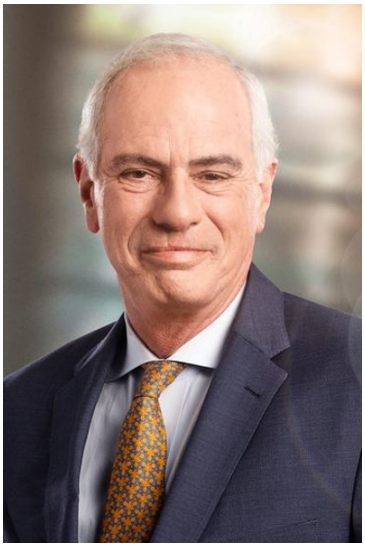

MOT DU PRÉSIDENT DE L'ICAJ
M^{e} Patrick A. Molinari, Ad. E., MSRC
Lavery Avocats

Bienvenue à ce programme donné en l'honneur du 20^{e} anniversaire de la médiation judiciaire.

Fondé en 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) rassemble les individus et les institutions au service de l'administration de la justice et vise à promouvoir l'excellence en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées. L'ICAJ est reconnu pour la grande qualité de ses programmes réservés à la magistrature et ceux conçus pour un public multidisciplinaire, réunissant de nombreux acteurs importants du milieu de la justice.

En participant à nos programmes, les juges des cours fédérales, provinciales et territoriales ont l'occasion d'échanger avec des magistrats de tous les tribunaux du pays, de même qu'avec des professeurs, des juristes et des représentants tant des gouvernements que d'organismes communautaires. Les tables rondes, séminaires et conférences permettent d'échanger sur les enjeux auxquels le système de justice est confronté et de participer activement à la recherche de solutions.

Si cela n'est déjà fait, je vous invite cordialement à vous joindre à nous en devenant membre de l'ICAJ !

PROGRAMME « ENTRE NOUS » | LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

8 h 15 – 8 h 45 **ACCUEIL ET PETIT DÉJEUNER CONTINENTAL**

8 h 45 – 9 h 15 **MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION**

- L'honorable Nicole Duval Hesler, juge en chef, Cour d'appel du Québec
- L'honorable Georgina Jackson, Cour d'appel de la Saskatchewan, présidente sortante, ICAJ

Rappel historique de l'institution de la médiation judiciaire au Québec

- L'honorable Louise Otis, juge administrative internationale, médiatrice, professeure adjointe, Université McGill

9 h 15 – 10 h 15 **La médiation en Cour d'appel : leçons apprises et regard sur l'avenir**

Modératrice
- L'honorable Nicole Duval Hesler, juge en chef, Cour d'appel du Québec

Conférenciers
- L'honorable Pierre Michaud, juge en chef à la retraite, Cour d'appel du Québec
- L'honorable Marie-France Bich, Cour d'appel du Québec
- L'honorable Julie Dutil, Cour d'appel du Québec

10 h 15 – 10 h 30 **PAUSE**

10 h 30 – 11 h 30 **La médiation à la Cour du Québec : leçons apprises et regard sur l'avenir**

Modérateur
- L'honorable Robert Proulx, juge en chef adjoint, Cour du Québec

Conférenciers
- Le professeur Jean-François Roberge, Université de Sherbrooke
- L'honorable Sylvain Coutlée, Cour du Québec

11 h 30 – 12 h 30 **La médiation en Cour supérieure : leçons apprises et regard sur l'avenir**

Modérateur
- L'honorable juge en chef Jacques Fournier, Cour supérieure du Québec

Conférenciers
- L'honorable André Roy, Cour supérieure du Québec
- L'honorable Alain Michaud, Cour supérieure du Québec

12 h 30 – 13 h 15 **LUNCH**

13 h 15 – 14 h 15 **La conférence de facilitation pénale**

Modérateur
- L'honorable Robert Pidgeon, juge en chef associé, Cour supérieure du Québec

Conférenciers
- L'honorable François Doyon, Cour d'appel du Québec
- L'honorable Maurice Galarneau, Cour du Québec
- L'honorable Jerry Zigman, juge à la retraite, Cour supérieure du Québec

14 h 15 – 15 h 15 **Les nouvelles pratiques de médiation : le Tribunal administratif du Québec (TAQ) et sa section des affaires immobilières**

Modérateur
- M. Stéphan F. Dulude, vice-président, section des affaires économiques, section des affaires immobilières et section du territoire et de l'environnement, TAQ

Conférenciers
- Mme Véronique Pelletier, juge administrative, TAQ
- Mme Manon Goyer, juge administrative, TAQ
- M. Charles Gosselin, juge administratif, TAQ

15 h 15 – 15 h 30 **PAUSE**

15 h 30 – 16 h 30 **La médiation judicaire au Canada**

Modératrice
- L'honorable Georgina Jackson, Cour d'appel de la Saskatchewan, présidente sortante, ICAJ

Conférenciers
- L'honorable Warren K. Winkler, O.Ont., Q.C.
- L'honorable Robert A. Graesser, Cour du Banc de la Reine de l'Alberta
- L'honorable Duncan R. Beveridge, Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse

16 h 30 – 17 h 30 **Un regard planétaire sur la médiation de l'avenir**

Modératrice
- L'honorable Louise Otis, juge administrative internationale, médiatrice, professeure adjointe, Université McGill

Conférenciers
- L'honorable Béatrice Brenneur, magistrat honoraire, médiatrice assermentée, formatrice en médiation, France
- L'honorable Vasheist Kokaram, Cour suprême de Trinidad-et-Tobago
- Le professeur Dorothé C. Sossa, avocat, secrétaire permanent de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), Cameroun
- L'honorable Srđan Šimac, Tribunal supérieur du commerce de la République de Croatie; président, Association croate pour la médiation
- La professeure Tsisana Shamlikashvili, présidente, Organisation nationale des médiateurs; présidente, Sous-comité MARD et médiation, Association du Barreau russe; titulaire de la Chaire de médiation sociale, Université de Moscou
- M^{e} Abdoulkader Dileita, Secrétaire exécutif, Tribunal administratif, Groupe de la Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'ivoire

17 h 30 – 17 h 35 **CLÔTURE**

17 h 35 – 19 h 00 **COCKTAIL**

En 2017, l'ICAJ a offert **16 programmes de formation** sur **64 jours,** dans **8 villes** canadiennes.

Ces programmes ont mobilisé **242 conférenciers** et rejoint plus de **1000 participants**., dans les deux langues officielles.

L'ICAJ rassemble annuellement plus de **1300 membres**. Les frais d'adhésion de 150 $ sont remboursables pour les juges fédéraux en vertu de l'article 27 (1) de la *Loi sur les juges*.

DEVENEZ MEMBRE, PARTICIPEZ À NOS ACTIVITÉS ET CONTRIBUEZ AU CHANGEMENT !

C'est grâce à la participation de ses membres que l'ICAJ peut continuer à faire évoluer l'administration de la justice et contribuer à préserver un système judiciaire fort et indépendant. Joignez-vous à l'ICAJ, participez à nos activités et contribuez au changement!

Institut canadien d'administration de la justice
Faculté de droit, Université de Montréal
3101, Chemin de la Tour, Bureau A-3421
CP 6128, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, Canada H3C 3J7

514 343-6157
icaj@ciaj-icaj.ca

www.ciaj-icaj.ca

Tous droits réservés. © 2018 ICAJ | Écouter. Apprendre. Inspirer.

« ENTRE NOUS » XX^{e} ANNIVERSAIRE DE LA MÉDIATION JUDICIAIRE

Le jeudi 22 novembre 2018 • Cour d'appel du Québec, Montréal

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CANADA

Veuillez remplir le formulaire d'inscription sécurisé en ligne : https://www.jedonneenligne.org/ciaj-icaj/MEDQC/ ou remplir ce formulaire.

Frais d'inscription *(petit-déjeuner, pauses, lunch et documentation inclus)*

☐ **Membre ICAJ** (395 $) ☐ **Non membre** (545 $) ☐ **Professeur(e) de droit** (200 $) ☐ **Étudiante(e) en droit** (10 $)

☐ ***Je désire recevoir l'infolettre de l'ICAJ***

Devenez membre!

C'est grâce à la participation de ses membres que l'ICAJ peut continuer à faire évoluer l'administration de la justice et contribuer à préserver un système judiciaire fort et indépendant. Les membres actifs dans leur profession ont droit à un tarif préférentiel pour tous nos programmes de formation, entre autres avantages.

☐ **Régulier** (150 $) ☐ **Jeune avocat(e)** — * *5 ans et moins* (100 $) ☐ **Retraité(e)** (75 $) ☐ **Étudiant(e)** — * *à temps plein* (10 $)

Contribuez à l'amélioration du système de justice—Faites un don

☐ Je souhaite faire un don de _____ $ *Vous recevrez un reçu d'impôt pour don* (n° d'enregistrement 10686 1529 RR 000)

Renseignements personnels

Nom _____ Prénom _____

Titre _____ Nom de l'organisation _____

Adresse _____ Ville/province/pays _____

Code postal _____ Tél. (bureau) _____

Courriel _____ Courriel de l'adjoint(e) _____

Langue de prédilection ☐ Français ☐ Anglais / Parfaitement bilingue ☐ Oui ☐ Non

Je serai présent(e) au cocktail (le 22 novembre à 17 h 30) ☐ Oui ☐ Non / Invité(e) ☐ Oui ☐ Non

Restrictions alimentaires ☐ Non ☐ Oui Lesquelles _____

Paiement ☐ Chèque ☐ Visa ☐ Mastercard ☐ Amex

N° de la carte _____ Date d'expiration _____ Code de sécurité _____

Nom sur la carte _____ Signature _____

Hébergement: Les participants sont priés d'effectuer leurs propres réservations.

Politique d'annulation *(une autre personne peut être désignée en tout temps sans coût supplémentaire)*

30 jours ou plus avant l'événement : frais administratifs de 40 $ / 7 jours ou plus avant l'événement : 50 % des frais d'inscription / Moins de 7 jours avant l'événement : aucun remboursement.

Institut canadien d'administration de la justice
Faculté de droit, Université de Montréal
3101, Chemin de la Tour, Bureau A-3421, CP 6128, Succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7
Tél.: 514 343-6157 ▪ Télec.: 514 343-6296 ▪ icaj@ciaj-icaj.ca ▪ www.ciaj-icaj.ca

Tous droits réservés. © 2018 ICAJ | Écouter. Apprendre. Inspirer.